



27/01/2016

RENAULT RETAIL GROUP

Réseau commercial

Intranet : www.intra.renault.fr/cgt-central/index

Courriel Intranet Renault : cgt.central@renault.com

Site Internet : cgt-renault.com Courriel : rfa@cgt-renault.com

Réagir, Revendiquer, Gagner !

Les 2 et 16 février prochains - **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires

Les 2 et 16 février prochains

Mobilisation Annuelle Indispensable pour gagner !

La direction convoque comme chaque année les organisations syndicales pour « négocier » sur les augmentations de nos salaires.

Seule la détermination d'un grand nombre de salariés pourra peser sur les NAO !

La CGT a proposé, après 2 années sans le faire, aux autres organisations syndicales d'appeler, ensemble, les salariés dès la première réunion. Nous partons de l'idée que c'est d'entrée qu'il faut faire pression. Le choix des autres organisations syndicales est d'attendre la deuxième réunion pour décider sur action ou pas !!!!

Mais il y a un risque. Si nous ne sommes pas mobilisés dès la première réunion, **la direction prendra cela comme un signe encourageant à continuer sur la même voie qu'elle prend depuis plusieurs années ! À savoir que des miettes !!!!**

Pourtant les raisons d'être en colère sont là :

Vous avez en pièce jointe une étude que nous avons réalisée sur le coût de la vie. Beaucoup de salariés vivant seul(e)s ou en famille s'y reconnaîtront. Et si RRG pense qu'environ 1000€ d'intéressement vont permettre de vivre mieux ; ils vont simplement servir à améliorer le quotidien pendant quelque temps... 232 salariés de RRG ont placé leur intéressement en 2015 sur l'épargne entreprise et le PERCO, ce qui prouve que les salariés ont besoin de cet argent tout de suite !

Ce qui signifie également qu'aujourd'hui seuls 3,4% des salariés ont les moyens de mettre de l'argent de côté. Quel succès social !

Un groupe qui se permet de distribuer en 2015 - 562 millions d'€ de dividendes à ses actionnaires ainsi que des rémunérations records à ses dirigeants - n'a pas le droit de mener une politique salariale au rabais. Y compris dans ses filiales.

Depuis 2 ans la marge opérationnelle de RRG est positive. Qu'en ont tiré les salariés ? Rien.

Pour la CGT RRG, il faut d'entrée essayer de mettre la direction sous pression. Une direction sous pression, c'est une direction qui écoute, négocie. Il y a 2 ans : 4 journées de mobilisation : 3 à l'initiative de la CGT et une dernière en intersyndicale ont permis aux salariés d'arracher une prime exceptionnelle de 500€. Une participation employeur pour la mutuelle portée de 20€ (proposition première de la direction) à 30€ par mois. Il y a 2 ans : vous avez fait la preuve que se mobiliser paye.

C'est cette mobilisation gagnante que nous devons l'avoir en tête pour le 2 février prochain.

Les revendications de la CGT RRG ont été rediscutées et enrichies lors de notre assemblée générale du mois d'octobre 2015.

- Un salaire d'embauche de 1804€ bruts pour un échelon 3 (niveau d'embauche le plus bas chez RRG).
- Une augmentation annuelle de 3% pour toutes les catégories. Au bout de 41 années, cela fait un salaire triplé.
- Un treizième mois qui se pratique déjà dans beaucoup d'entreprises de la branche (succursales PSA et CITROEN). Mais aussi dans la plupart des groupes cotés au CAC 40.
- La mise en place d'une prime d'ancienneté reprenant le modèle de celle en place dans notre convention collective jusque dans les années 90. Elle est simple et fidélise vraiment les salariés. Le principe est le suivant :
La prime se déclenche au bout de 3 ans avec 3% du brut mensuel.
4 années d'ancienneté 4%, 5 ans 5%.....jusqu'à un plafond de 20 ans : 20% plafonné jusqu'à la fin de carrière. Ex pour un salaire de 1804 bruts avec 3 ans d'ancienneté : 54 euros de prime mensuelle d'ancienneté. Pour un salaire de 2000 bruts avec 20 ans d'ancienneté : 400 euros mensuels bruts de prime d'ancienneté.

Voilà les raisons pour lesquelles la CGT RRG considère qu'il est important de se mobiliser dès la première séance de discussion avec la direction. Il faut lui faire sentir qu'elle ne pourra faire ce qu'elle veut et que ce ne sera pas avec l'intéressement qu'elle va nous endormir.

Au risque de nous répéter, année après année, pour vivre en sécurité, faire des projets, prévoir ses vacances, progresser socialement il n'y a que 2 moyens :

la sécurité de l'emploi avec un salaire fixe suffisant.

L'incertitude des primes aléatoires fragilisent les salariés.

Le 2 février prochain, la CGT RRG appelle l'ensemble des salariés à cesser le travail durant la négociation qui se tiendra à partir de 9h30 (toute la matinée)



RENAULT RETAIL GROUP

Réseau commercial

Intranet : www.intra.renault.fr/cgt-central/index

Courriel Intranet Renault : cgt.central@renault.com

Site Internet : cgt-renault.com Courriel : rfa@cgt-renault.com

Réagir, Revendiquer, Gagner !

« La Cgt n'a pas seulement un riche passé, elle a un grand avenir et il appartient aux hommes et aux femmes que nous sommes de le construire. »

Budget de vie :

Il faut augmenter les salaires !

Selon l'INSEE le salaire médian en France s'établit à 1730 euros nets par mois.

Nous avons réalisé un budget pour **une personne vivant seule**, afin de voir quel était le niveau de vie d'un salarié percevant ce salaire.

Pour certaines de ces dépenses, les chiffres sont très fiables, d'autres sont extraites de statistiques moyennes, l'objectif étant de mesurer et faire mesurer le niveau des besoins à satisfaire en matière salariale.

- Notre salarié(e) vivant seul(e) paie des impôts sur le revenu en déclarant 1 730€ x 12 mois, **soit 20 760 € déclarés**, il ou elle s'acquitte donc de 1 520 euros d'impôt sur le revenu soit un budget mensuel de : (1520/12) **126 €**

- Il ou elle doit également payer 700€ de taxe d'habitation, soit par mois : (700 /12) **58€**

Pour un logement T2 de 60m2 :

- Notre Salarié(e) paie ses factures électricité, sans chauffage ni eau chaude **17 €**
- Ses factures de gaz, cuisson seulement : **18 €**
- Son eau : **17 €**
- Son chauffage : **63 €**
- Internet et téléphone : **53 €**
- Habillement 370€ par an, soit par mois: **33 €**
- Ses frais de transport domicile/travail (TCL): **30 €**
- Son loyer : **595 €**
- Son assurance logement **19 €**
- Sa nourriture, 15 € par jour : **450 €**
- Sa voiture : une Dacia, par mois (achat et entretien sur 5 ans) **195 €**
- Soit un total de : **1674 euros**

La somme restante est de 56€ ! Dans ces conditions, son accès à la culture se résume à internet et la télévision que le salarié(e) se paie dans sa taxe d'habitation. Sinon, pas de cinéma, ni de théâtre, encore moins de vacances ou de loisirs !

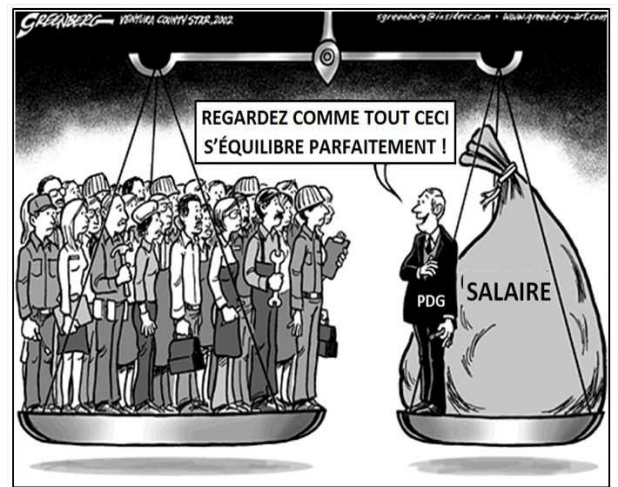
(Et encore nous n'avons pas compté l'équipement électroménager ...)

Le seul moyen dont notre personne seule dispose pour accéder aux loisirs et à la culture c'est de comprimer le poste nourriture, avec les conséquences que cela suppose sur sa santé...

Voilà la vérité des salaires ! Ne comprend t'on pas mieux pourquoi les salariés se jettent sur les heures supplémentaires, sachant que ce n'est pas la solution ?!

La vraie voie n'est t'elle pas de revendiquer des salaires décents pour vivre. Et de lutter pour les obtenir. De renforcer la CGT, pour être plus nombreuses et nombreux !

La CGT vous invite à en débattre entre vous, dans vos services et unités. A élaborer partout vos revendications salariales et à vous donner les moyens ensemble d'obtenir satisfaction.



© Steve Greenberg - www.greenberg-art.com

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact OU de syndicalisation

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à remettre à un élu de votre connaissance ou à renvoyer à

Coordination Renault CGT – 119 rue du Point du jour – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT